

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 1

EXE10

A - Identification des parties

Commune de Thonon-les-Bains
Adresse : 1 place de l'Hôtel de Ville - 74200 Thonon-les-Bains
SIRET : 217 402 817 00019

CCAS de Thonon-les-Bains
Adresse : 5 bis place de l'hôtel de Ville – 74200 Thonon-les-Bains
SIRET : 267 410 207 00018

Signataire du présent avenant : Monsieur Christophe ARMINJON, Maire en exercice et Président du CCAS, dûment habilité à cet effet.

B - Identification du titulaire du marché public

ORANGE SA
Adresse : Orange Business - Direction Entreprises Grand Sud Est - La Tour La Marseillaise - 2 Bis Quai d'Arcenc - CS 30582 - 13236 MARSEILLE Cedex 2
SIRET : 380129866 48369

Signataire du présent avenant : Marc FIALON, Directeur Direction Entreprises Grand Sud-Est – dûment habilité à signer les avenants aux marchés publics.

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public :**
Fourniture de services de téléphonie fixe et mobile – Lot 2 : Téléphonie mobile. Marché n°202168 1

■ **Date de la notification du marché public :** 6 décembre 2021

■ **Durée d'exécution du marché public :**
28 mois. Conformément à l'article 1.4 du Cahier des Clauses Administratives Particulières, le marché est conclu pour une période allant de la notification du marché jusqu'au 31 mars 2023 avec une reconduction tacite du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024.

■ **Montant initial du marché public :**

- Taux de la TVA : 20%
- Montant minimum : pas de minimum
- Montant maximum en € HT : 45 000 € HT par période (soit 90 000 €uros pour la durée totale du contrat)

D - Objet de l'avenant

■ **Modifications introduites par le présent avenant :**
Une convention de groupement de commande avait été conclue entre la Commune et le CCAS de Thonon-les-Bains pour la passation d'un marché public de fourniture de services et de téléphonie mobile. Ce marché n°202168 1, conclu avec le titulaire pour la Commune ainsi que le CCAS se termine le 31 mars 2024. Un nouveau contrat a été conclu et devait démarrer le 1^{er} avril 2024.

Or, des difficultés techniques ont engendré un retard dans le transfert de l'ensemble des lignes téléphoniques mobiles prévues dans le contrat pour la Commune et pour le CCAS.
Afin d'assurer une continuité de service, le présent marché est prolongé, pour une durée d'un mois (soit jusqu'au 30 avril 2024).

Compte-tenu du fait que les paiements réels sont largement inférieurs au montant maximum, cette prolongation partielle de la durée du contrat n'entraîne aucune augmentation du montant maximum du marché.

Les prix appliqués pour cette prolongation seront ceux appliqués lors de la période 1^{er} avril 2023 – 31 mars 2024. Les autres clauses du contrat, non modifiées par les présentes, demeurent applicables.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : sans objet
- Montant HT : 0,00 € HT
- Montant TTC : 0,00 € TTC
- % d'écart introduit par l'avenant : pas de pourcentage d'écart

Nouveau montant du marché public (montants identiques après passation de l'avenant n°1) :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant minimum : pas de minimum
- Montant maximum en € HT : 45 000,00 € HT par période (soit 90 000 €uros pour la durée totale du contrat)



E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Marc FIALON – Directeur Direction Entreprises Grand Sud-Est	Lyon, le 28 mars 2024	Marc FIALON N Signature numérique de Marc FIALON Date : 2024.03.28 10:48:49 +01'00'

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

A : Thonon-les-Bains, le

Pour la Commune de Thonon-les-Bains,
 Pour le CCAS de Thonon-les-Bains,

Christophe ARMINJON

Maire de Thonon-les-Bains
 Président du CCAS de Thonon-les-Bains

CHRISTOPHE ARMINJON
 CHRISTOPHE ARMINJON Thonon-les-Bains
 29-03-2024 11:14:23

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)